



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1851 MERCREDI 23 OCTOBRE 2013

CULTURE ET ARTS

Le cinéma congolais en quête de repères

Dans le souci d'intéresser les jeunes au métier de cinéaste, le réalisateur sénégalais, Moussa Traoré, s'engage à former les jeunes porteurs de projets en vue de l'émergence du cinéma congolais en perte de repères.

À travers cette formation appelée « master class », Moussa Traoré entend ouvrir les yeux aux jeunes congolais qui désirent se lancer dans ce domaine en leur donnant des occasions de réaliser des films à moindre coût.

« Les projets vont prendre vie à partir de maintenant et seront visibles sans doute en février. On commencera probablement à les fabriquer en novembre et les films vont être produits et montés par des Congolais et des Marocains », a précisé le réalisateur sénégalais.

Page 11

COMMISSION D'AGRÈMENT DE L'ÉDUCATION

199 établissements privés dans le viseur de la tutelle

La commission nationale d'agrément du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation veut remettre de l'ordre dans l'agrément des établissements privés du secteur. Après un contrôle, 199 établissements privés implantés sur l'ensemble du territoire national feront l'objet d'un examen minutieux et d'une analyse des conditions de viabilité.

Selon le ministre de tutelle, Helot Matson Mampouya, qui a déploré la non-application du cadre juridique par les promoteurs des écoles privées, des mesures de fermeture seront prises par l'organe de contrôle du gouvernement.

Page 5

ÉDITORIAL Gare !

Page 2

Football

Divorce consommé entre l'Étoile du Congo et Lylian Ndenguet



Lylian Ndenguet le jour de son intronisation. (Crédit photo DR)

Cinq mois après son élévation à la présidence de la section football d'Étoile du Congo, Lylian Ndenguet a été évincé par le Collectif des anciens présidents généraux et le comité des sages.

Arrivé à la tête des Vert-et-Or avec l'ambition de redorer le blason du club le plus titré du Congo, Lylian Ndenguet avait promis d'intégrer le semi-professionnalisme au sein de cette équipe. Mais, d'après le collectif des présidents, il n'a pas tenu ses promesses. « La présidence du collectif des présidents à vie, présidents généraux et comité des sages décide de mettre fin aux fonctions de Lylian Ndenguet en qualité de président de la section football de l'Association sportive multidisciplinaire Étoile du Congo », précise la décision du club, publiée lundi à Brazzaville.

Page 16

Émulation

Brazzaville désignée membre du réseau des villes créatives de l'Unesco

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a désigné, lundi, Brazzaville comme nouveau membre du réseau des villes créatives. Dans le même chapitre, Zahlé au Liban, Cracovie en Pologne et Fabriano en Italie sont également promues à ce statut.

« En mettant en œuvre les initiatives, politiques et stratégies locales, Brazzaville, Zahlé, Cracovie et Fabriano ont toutes puisé dans la créativité en tant que source d'enrichissement pour le paysage urbain contemporain et la vie quotidienne des citoyens », précise l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

Page 5



ÉDITORIAL

Gare !

Au train où vont les choses, il n'est pas impossible que le sommet Afrique-France, rebaptisé récemment « sommet de l'Élysée » à la demande expresse du président François Hollande, n'ait pas lieu comme prévu. Cibles d'attaques médiatiques et judiciaires de plus en plus virulentes, plusieurs États, et non des moindres, en viennent à douter de la volonté de la France de resserrer ses liens avec l'Afrique, comme le prétendent ses plus hautes autorités. Certains même considèrent qu'il n'est pas de leur intérêt de venir s'afficher ostensiblement à Paris alors que les véritables grandes puissances – la Chine, les États-Unis, la Russie, l'Inde – manifestent de plus en plus concrètement leur volonté de développer des relations fructueuses avec le continent.

Ce que ne comprennent manifestement pas le président français, son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et moins encore leur environnement immédiat, c'est que si les relations privilégiées existant entre la France et l'Afrique depuis la fin de la colonisation se distendent, leur pays se trouvera vite relégué au second plan. Il aura beau exhiber ses muscles nucléaires et discourir sans fin à la table du Conseil de sécurité des Nations unies, il deviendra une puissance de second ordre à laquelle la communauté internationale ne prêterait plus qu'une attention polie.

Si François Hollande était sage, prenait du recul, cessait de se faire manipuler par son entourage, il tirerait la leçon qui s'impose du camouflet que le président des États-Unis, Barack Obama, lui a récemment infligé en faisant brusquement machine arrière dans le conflit syrien. Il remettrait les pieds sur terre et comprendrait que la France, aussi prestigieuse que soit son passé, ne pèsera demain dans l'arène internationale que si elle parvient à fédérer autour d'elle les pays qui ont une histoire, une langue et une culture communes avec elle.

La majorité des observateurs doutent que le président français, englué dans ses problèmes intérieurs, soit capable de changer de comportement. Ils ont peut-être raison, mais rien en vérité n'est encore joué. Si, en effet, François Hollande se ressaisit, si le sommet de l'Élysée se réunit dans un climat apaisé et si l'Afrique y fait entendre sa voix avec force, alors sans doute les oiseaux de mauvais augure devront-ils se taire. Mais dans le cas contraire, le pire est à craindre.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

La Cnop définit sa nouvelle stratégie

Afin d'optimiser leur travail, les membres de la Concertation nationale des organisations paysannes et producteurs agricoles du Congo (Cnop Congo) ont pris cette décision le 20 octobre à Brazzaville au terme de leur assemblée générale, précédée d'une formation des leaders des organisations paysannes des 12 départements destinée à renforcer leurs capacités de gestion.

Cette assemblée a été l'occasion pour eux de plancher sur les documents juridiques, la stratégie de communication et le plan stratégique 2013-2017. La Cnop a jugé utile de réviser

d'un projet. Celui qui dirige un groupement s'appelle président ou animateur. Autre incohérence : le collège des femmes qui a été mis en place ne figure pas dans les documents juridiques », a expliqué le président du groupement, Séraphin Médard Ntadi.

Il a, par ailleurs, évoqué les problèmes de communication des organes avec l'extérieur. Cette communication devrait être incorporée dans les documents de travail afin que l'organisation puisse mieux évoluer dans les prochaines années. Sur ce sujet, Séraphin Ntadi a précisé que le déficit communicationnel se situait à différents ni-

pour la présentation de leur rapport d'activités.

Pour rappel, la vocation de la Cnop n'est pas directement dans la production mais plutôt dans l'accompagnement des membres à pouvoir mieux gérer leur production. D'où les différentes formations qui représentent le plus grand pourcentage du plan stratégique. « Entre 2012-2013, nous avons négocié un appui avec le Projet de développement rural (Proder) qui nous a permis d'aller vers la base dans les départements de la Likouala, de la Sangha et du Pool, pour un accompagnement », a indiqué le président de la Cnop.



Les membres de la Cnop en assemblée générale. crédit photo

les documents juridiques en rapport avec le contexte actuel après dix ans d'existence. Surtout au regard des incohérences sur les aspects juridiques. « À titre illustratif : on m'appelle coordonnateur alors que je ne suis pas gérant

veux, notamment entre la coordination nationale et les départements, dû parfois à l'enclavement des autres régions et au manque de documents. Ainsi, en guise de palliatif, les membres ont validé un spécimen qui servira de modèle

Enfin, la Cnop Congo constitue un cadre idéal pour la mobilisation et l'action des producteurs et paysans du Congo en vue de soutenir l'appropriation du développement agricole et rural par les acteurs à la base.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoul

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRAVAUX PUBLICS

La direction vérifie le matériel des sociétés

Le département des travaux publics procède à une série de visites guidées et techniques des entreprises adjudicataires des marchés publics relevant de la municipalisation accélérée de la République du Congo.

Le directeur des travaux publics, accompagné des préfets des départements de la Cuvette ouest, la Cuvette, le Pool, les Plateaux et la Lékoumou étaient à Pointe-Noire le 18 octobre, où ils ont vu le matériel que l'une des sociétés vient d'acquérir.

Sipam, car c'est d'elle qu'il s'agit, a adressé une invitation au ministère de l'Équipement et des travaux publics pour mieux apprécier la réalité. En effet, la société forestière a acquis du nouveau matériel pour la continuité de ses chantiers. Avec cette acquisition, l'entreprise compte poursuivre et achever les travaux qu'elle a commencés afin de respecter les engagements pris avec le gouvernement.

Les visiteurs ont constaté pour cette première vague car la société est en attente d'autres engins : 24 camions bennes de 22m³ ; 50 véhicules de liaison ; 20 excavateurs dont une dizaine conçue pour les remblais hydrauliques utilisés dans les endroits marécageux ; une vingtaine de véhicules citerne destinée à transporter le carburant et l'eau. Pour rappel cette visite, sur invitation de la société, fait suite aux dispositions que le ministère a prises pour le bon suivi des travaux lourds engagés au Congo.

À la suite des journées portes ouvertes organisées par ledit ministère, ce dernier avait convoqué tous les opérateurs exerçant dans



Le matériel roulant

son secteur. Il s'agissait de vérifier s'ils étaient éligibles au métier de travaux publics. De ce fait, il avait été indiqué qu'une société pour bénéficier d'un agrément pour exercer devait faire preuve de ce qu'il dispose (siège, matériel suffisant, personnel qualifié et compétent). Le directeur de cabinet du ministre de tutelle avait déjà visité les sièges des opérateurs à Brazzaville et à

Pointe-Noire. À l'issue de cette première opération, le département a pu distinguer les vraies entreprises des fictives.

« Nous nous sommes retrouvés de ant un opérateur de taille, Sipam. Celui-ci a, vis-à-vis du gouvernement, des engagements assez importants... Les chantiers entamés devaient être réalisés et que l'on ne devait pas abandonner les élé-

phants blancs. Si cela est valable pour le bâtiment, cela l'est aussi pour la route », a signifié le directeur des travaux publics, Blaise Onanga.

Il a également pu se rendre compte du parc dispatcher dont dispose la société à travers le territoire national. Sur 1500km de route retenus pour le département de la Lékoumou, 1000km reviennent aux so-

ciétés forestières et dont Sipam est chef de file.

Une autre invitation se trouve sur la table du ministère. Elle concerne la Congolaise industrielle des bois (CIB), chargée de réaliser la route Ouessou-Enyellé. Elle aussi présentera dans les prochains jours son parc d'engins aux experts du ministère.

Nancy France Loutoumba

SANGHA

200 m³ de bois illégal saisis

La direction départementale de l'économie forestière de la Sangha a saisi, au cours d'une opération de contrôle, environ 200 m³ de planches de bois coupées frauduleusement. L'opération s'est déroulée à Matoto, un village situé à 18 km au sud-est de Pokola, sur la rivière Sangha.

Menée sous le contrôle du directeur départemental de l'économie forestière, Dieudonné Sita, l'opération a consisté à contrôler « tout produit » issu des forêts. Les résultats de l'opération se sont révélés satisfaisants car, au cours du contrôle, un grand réseau mafieux a été démantelé. « Nous sommes ici pour rechercher tout produit mis en circulation illégalement, sur l'eau ou sur terre. Les personnes arrêtées tombent sur deux infractions à savoir : coupes illégales des bois en l'absence des pièces autorisant l'activité et usage des radeaux dont la circulation est interdite », a indiqué Dieudonné Sita. Ce réseau mafieux opère depuis des lustres dans les forêts qui longent la rivière Ngoko où des coupes illégales sont effectuées. Le bois qui issu de ces coupes est ensuite ache-

miné sur Mossaka avant de les envoyer sur Brazzaville, par le fleuve Congo ou par véhicule. De la Sangha à Mossaka, ces planches arrivent sous forme de radeaux par voie fluviale. Une stratégie qu'ils ont instituée pour tromper la vigilance des services habilités et échapper au contrôle. Selon Dieudonné Sita, le bois saisi a été déposé à la brigade de l'Économie forestière de Pokola. Ces planches, comme disent les textes, seront soit brûlées, vendues ou données à titre de don aux communautés à des fins de construction ou de fabrication des tables bancs pour les écoles. Il faut signaler que dans les mêmes forêts, la présence des braconniers a été aussi signalée, menaçant vraisemblablement les espèces intégralement protégées. Pour mettre un terme à ce phénomène, le directeur départemental de l'économie forestière a annoncé des pénalités sévères contre les récidivistes, conformément à la loi en vigueur. Tous les contrevenants interpellés, seront remis à la disposition de la force de l'ordre pour des besoins de poursuite de la procédure.

Firmin Oyé

DIASPORA CONGOLAISE

Un concours pour encourager l'entrepreneuriat local

Le réseau international des Congolais de l'extérieur (Rice), organise du 21 au 23 novembre prochain à Brazzaville, un concours dénommé « challenge entrepreneurial du Bassin du Congo ».

Cette rencontre aura pour objectifs, entre autres, de mobiliser des capitaux régionaux et internationaux sur des projets à fort retour sur l'investissement, et d'identifier des filières créatrices d'affaires et d'emplois. Prendront part à cette première édition, les citoyens de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon et ceux issus de la diaspora, originaire desdits pays, portant un projet de création ou de développement d'une entreprise.

« On a fait un appel à candidature au mois de juin, dans sept filières notamment l'agriculture, l'économie verte, les télécoms, les secteurs minier, pétrolier et les communications. On a eu plus de six cent trente

sept demandes dont cent bons dossiers. Les noms des personnes ayant des meilleurs projets ne seront connus que lors du colloque », a déclaré la présidente de Rice, Edwige-Laure Mombouli, lors d'une conférence de presse, le 21 octobre à Brazzaville.

À la fin de ce concours, 32 millions FCFA seront octroyés aux cinq finalistes dont les projets obéiront aux étapes prévues dans le business plan. Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront également d'un suivi par un professionnel du domaine, pendant six mois, avant de participer à bien d'autres activités liées à leur formation. « Ce concours est révélateur de talents. La majeure partie des projets que nous

avons reçus concerne l'agriculture. Chaque projet a son coût mais nous avons mis cette somme pour donner de la valeur à ce que nous faisons », a-t-elle poursuivi.

À l'horizon, ce challenge deviendra un rendez-vous annuel permettant de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs locaux. Il s'inscrit dans un processus général de dynamisation du tissu entrepreneurial et de diversification de l'économie de la région du bassin du Congo dans les dix prochaines années.

Notons que ce colloque sera également l'occasion pour les participants d'informer, de former, de connecter les compétences, les capitaux et les opportunités d'affaires.

Lopelle Mboussa Gassia

PUBLI-REPORTAGE

Jean-François Coutin, nouveau directeur général du CFCO prend ses fonctions

Une cérémonie de passation de service entre Fidèle Yengo-Mambou, directeur général par intérim sortant, et Jean-François Coutin, directeur général entrant s'est déroulée le 15 octobre dans la salle de conférence du siège du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) en présence de Roger Bruno Ongoli, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

C'est depuis mars 2013, après le départ de Jean Pierre Morel, ancien directeur général, que Fidèle Yengo-Mambou occupait le poste de directeur général par intérim du CFCO. 6 mois après, il quitte cette fonction avec le sentiment du devoir accompli et n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude aux collaborateurs, aux représentants du personnel ainsi qu'au personnel pour leur appui. Confiant des capacités du nouveau directeur général et de son adjoint, Fidèle Yengo-Mambou a indiqué après avoir fait un état des lieux de l'entreprise: « Vous aurez tout mon soutien. Réuni ensemble vous nous apporterez plus d'expertise. Le CFCO est une grande entreprise et elle en a besoin de votre expérience.»

Mis en service depuis 1934, le CFCO, épine dorsale de l'économie du pays est actuellement en plein essor après avoir traversé une longue période de tumultes entre 1990 et 2006. Les différents changements positifs intervenus ont été favorisés par le fort engagement du gouvernement dans un vaste programme



de réhabilitation et d'équipement de l'entreprise entamé depuis 2007. Cela, grâce à l'engagement personnel du Président de la République Denis Sassou Nguesso. Pour maintenir cet élan et amener le CFCO à

atteindre ses objectifs les membres du gouvernement, réuni en conseil de ministres le 7 octobre, ont mis en place une nouvelle équipe. Celle-ci est donc composée de Jean-François Coutin, ancien cadre du chemin de fer Français qui a déjà travaillé dans d'autres pays africains. Le directeur général adjoint Raoul Essou, ingénieur en génie civil de formation, a déjà occupé de hautes fonctions au sein de l'entreprise où il compte plus de 30 ans d'expérience.

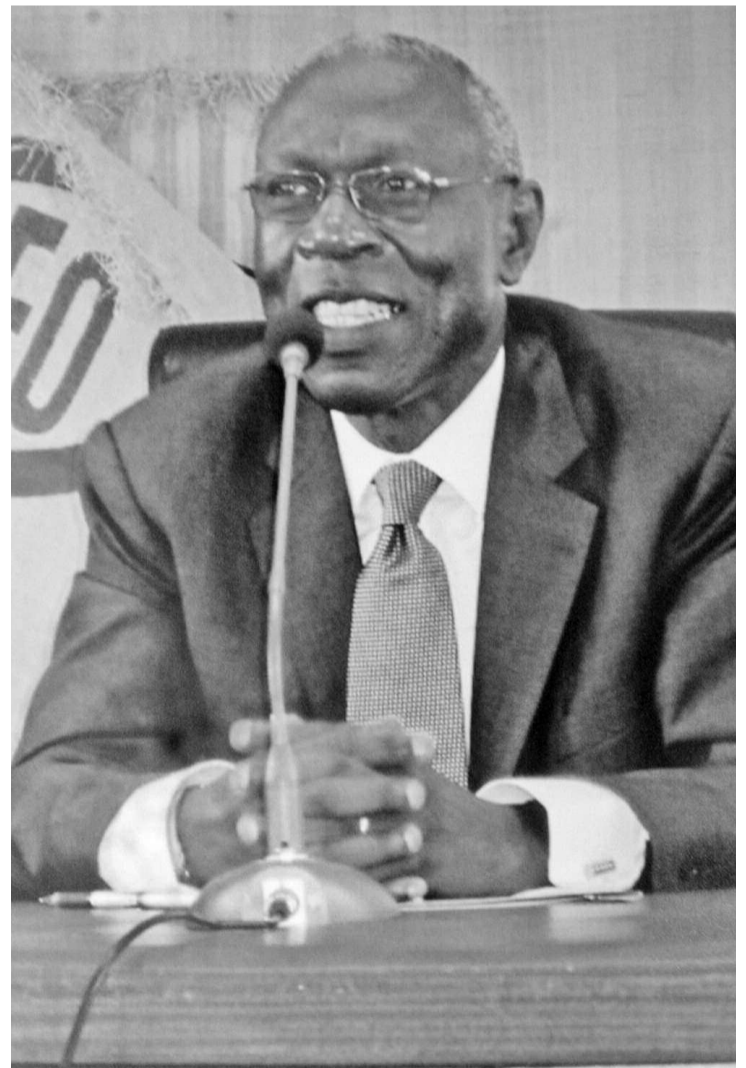
Fier et honoré de prendre ses fonctions, Jean-François Coutin a remercié les hautes autorités du pays, particulièrement le ministre d'Etat ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, pour le choix porté sur lui. Par ailleurs il a félicité Fidèle Yengo-Mambou pour le travail accompli pendant « une période éprouvante ». Conscient de l'amplitude de sa tâche le nouveau directeur général compte sur la grande expérience de son adjoint avec lequel il est sûr de former « un tandem de choc performant ». Il a énuméré ses priorités notamment : la sécurité, élément majeur dans tout mode de transport, la remise à niveau de l'outil de travail dans les do-

maines des infrastructures et du matériel ainsi que la remise à niveau des hommes en matière de formation, recrutement et transmission de savoir. Tous ses aspects s'avèrent importants pour le redressement effectif du CFCO et faire face aux perspectives économiques florissantes du Congo.

En outre, Jean-François Coutin a invité le personnel de l'entreprise à répondre positivement à la confiance de l'Etat, à garder l'esprit cheminot et veiller à la satisfaction de la clientèle : « Nous sommes des professionnels il faut en être fier. Nous ne devons pas perdre nos compétences et il faut les transmettre aux nouvelles générations.

miques. Notre avenir dépend également de notre capacité à répondre aux besoins des clients et sur ce plan là nous avons également des efforts à réaliser », a-t-il dit avant d'ajouter : « Nous devons nous retrousser les manches pour se concentrer sur les objectifs et la marche de l'entreprise. Travaillons ensemble pour que le CFCO redevienne une entreprise ferroviaire de référence en Afrique. »

Pour Raoul Essou, après la phase de redressement du CFCO, la prochaine étape devrait être sa rénovation. De ce fait, l'entreprise compte sur l'appui financier et matériel du gouvernement de la république.



Nos relations de travail doivent être établies sur les bases de respect, de responsabilité, d'honnêteté, de loyauté, de solidarité et de transparence. Un dialogue constant doit s'établir y compris avec les partenaires sociaux qui doivent être associés à la marche de l'entreprise notamment à ses éléments écono-

Pour répondre à toutes ces préoccupations, dans son mot de clôture de la cérémonie à laquelle ont aussi pris part les directeurs divisionnaires, les chefs de départements et les partenaires sociaux, Roger Bruno Ongoli a réaffirmé le soutien du gouvernement au CFCO.



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

199 dossiers en examen par la commission d'agrément

La session inaugurale de la commission nationale a été ouverte, le 22 octobre, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, au Palais des congrès. À l'ordre du jour l'analyse des dossiers de certains établissements privés.

Les dossiers soumis concernent la création, l'ouverture ou la réouverture des établissements ; la modification des infrastructures, des statuts ou de types de formation. La commission devra, à la fin, émettre un avis sur la fermeture d'un établissement, la délivrance ou le retrait de l'agrément définitif.

D'entrée de jeu, la directrice de la commission d'agrément et du contrôle des établissements privés d'enseignement général, Béatrice Perpétue Ondongo Okoua, a présenté les statistiques qui justifient la prépondérance des établissements privés au Congo (voir notre encadré). En ce qui concerne les défis à relever dans le secteur privé, elle a souligné qu'une école doit posséder des locaux propres et conformes aux normes de



Le ministre Hellot Matson Mampouya, au centre, à la cérémonie d'ouverture

- Précolaire : 75% d'enfants ;
- Primaire : 34,89% d'enfants inscrits avec 63,31% en milieu urbain ;
- Collège : 38,65% en milieu rural et 78,18% en zone urbaine ;
- Lycée : 35,79% en zone rurale et 83,65% en milieu urbain.

construction scolaire et œuvrer pour l'éducation inclusive.

Le ministre de tutelle, Hellot Matson Mampouya, a, par ailleurs, déploré la prolifération des établissements privés plus ou moins

anarchiques. La non application du cadre juridique par les administrateurs de l'éducation et les promoteurs des écoles privées.

« Face à cette situation, il convient d'appliquer la réglementation, promouvoir des partenariats qui contribuent à l'amélioration des rendements scolaires en vue d'une politique de développement de l'enseignement privé afin d'assurer une régulation et une coordination du réseau des établissements scolaires », a martelé le ministre.

Hellot Matson Mampouya a en outre invité les membres de la commission à la rigueur et à l'objectivité dans l'examen des dossiers et

à l'application de la loi et de la réglementation en vigueur afin qu'il ne soit agréé que des établissements qui remplissent les critères. Il faut signifier que l'exercice de l'enseignement par des promoteurs privés a vu le jour avec l'avènement de la démocratie au Congo à partir des années 1990. Seulement, cet exercice ne se fait pas dans le respect strict de la réglementation en vigueur.

D'après les normes prescrites aux écoles privées, une école doit respecter les données techniques. Il s'agit de la superficie des salles de classes minimale et des ateliers fixée à 45 m². Autres conditions :

l'éclairage bilatéral sur la profondeur de la salle, des vestiaires éloignés des salles, des salles polyvalentes spéciales, des bibliothèques ou salles de lecture d'une surface de 60 m². D'autres exigences portent sur la cour de récréation et le hall.

La triste réalité

Mais sur le terrain, on voit des écoles privées érigées dans des demi-parcelles, des habitations en location, inachevées et même sans cour de récréation.

En 2007, la direction d'agrément et de contrôle des établissements privés de l'enseignement (DACEPE) avait procédé au contrôle des éta-

blissements privés dans la capitale. Ce contrôle avait permis la fermeture de certains cycles préscolaires, primaires et collèges de certains établissements.

L'actuelle session se tient conformément au décret n°2008-127 du 23 juin 2008, portant création, attributions et fonctionnement des commissions d'agrément issu de la réflexion concertée des trois ministères en charges des enseignements. Elle est désormais l'organe de contrôle préalable de validation, technique et pédagogique des projets d'établissements privés avant leur création et leur ouverture.

Lydie Gisèle Oko

RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES DE L'UNESCO

Brazzaville est désignée « ville de musique »

La Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a désigné lundi les nouveaux membres du Réseau des villes créatives. Il s'agit de : Brazzaville de la République du Congo, Zahlé du Liban, Cracovie de Pologne et Fabriano d'Italie.

Brazzaville, désignée « ville de musique », est le premier membre africain du Réseau. Zahlé, Cracovie et Fabriano rejoignent le Réseau des villes créatives de l'Unesco respectivement dans les catégories gastronomie, littérature, artisanats et arts populaires. Suite à ces nouvelles nominations, le Réseau des villes créatives de l'Unesco comprend désormais 38 villes de toutes les régions du monde. De nouvelles villes devraient être nommées d'ici à la fin de l'année. Un appel à



Irina Bokova

candidatures sera lancé, avant fin octobre, en vue des désignations de 2014.

« En mettant en œuvre les initiatives, politiques et stratégies locales, Brazzaville, Zahlé, Cracovie et Fabriano ont toutes puisé dans la créativité en tant que source d'enrichissement pour le paysage urbain contemporain et la vie quotidienne des citoyens », a expliqué l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

« Conformément à l'énoncé de mission du programme des villes créatives, les nouveaux membres s'engagent à renforcer leur participation dans la vie culturelle, en favorisant l'accès à la création et à l'usage des activités culturelles, des biens et des services, en promouvant la créativité et les expressions créatives, et en intégrant les indus-

tries créatives et culturelles dans le développement local », a-t-elle ajouté.

Lancé par l'Unesco en 2004, le Réseau des villes créatives ambitionne de développer la coopération internationale entre les villes ayant reconnu la créativité comme un moteur du développement durable, au travers d'un partenariat global entre plusieurs acteurs.

Le Réseau des villes créatives sert à faciliter l'échange d'expériences, de connaissances et de ressources entre les villes qui en sont membres, comme moyen de promotion du développement des industries créatives locales. Il vise aussi et à approfondir dans le monde entier la coopération dans le secteur créatif et culturel, le tout en faveur du développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville

COUR CONSTITUTIONNELLE

Des opérations de dépistage des maladies pour le personnel

Les agents de la Cour constitutionnelle sont soumis à des séances de dépistage de certaines maladies depuis le 22 octobre. Sont principalement ciblées, des maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle et l'obésité. Prélude à ces séances de dépistage, des échanges ont été organisés le 21 octobre.

Avant de participer à la campagne de dépistage, le personnel de la Cour constitutionnelle a été informé sur les risques de santé causés par ces maladies, sur le plan physique, psychologique et social. Grâce au

concours des médecins spécialisés du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, trois exposés ont été développés, avec pour message, la prévention de ces pathologies. Le diabétologue et endocrinologue, Firmin Kibeke, s'est focalisé sur les causes, les conséquences et les mesures préventives de l'obésité et du diabète. « Une enquête a révélé que 43% des sujets obèses sont diabétiques. Le diabète est une maladie très dangereuse qui expose à des complications et atteint des organes sensibles, tels que : les yeux, les reins et le cœur », a-t-il expliqué, avant de rappeler qu'en 2003, le monde

comptait déjà 189 millions de diabétiques, et selon les projections, en 2025 ce chiffre sera rehaussé à 324 millions de personnes.

Le deuxième orateur, le cardiologue Méo Stéphane Ikama, a quant à lui, échangé sur les risques socio-sanitaires de l'hypertension artérielle. Selon les enquêtes, cette maladie, qui atteint 1/3 de Brazzavillois, est à l'origine des accidents vasculaires cérébraux ainsi que des insuffisances cardiaque et rénale chez les passagers. « Ces pathologies constituent d'imprévisibles adversaires pour la santé, c'est le cas de l'accident vasculaire cérébral qui en-


traîne un accroissement inquiétant de la mortalité due à l'hypertension artérielle. Il faut donc s'adonner à la prévention en s'appropriant les informations relatives aux facteurs de risque », a indiqué le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki.

Pour le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, la meilleure médecine n'est pas celle qui guérit, mais celle qui prévient. En saluant cette initiative de la Cour constitutionnelle, il a invité les institutions et les départements ministériels à prendre le relais afin de mieux lutter contre ces pathologies.

Cette séance, consacrée à la

prévention de ces maladies, a été l'occasion pour le président de la Cour constitutionnelle, d'exhorter le personnel de son institution à capitaliser les conseils des médecins. « La prévention passe avant le dépistage à temps qui favorise une meilleure prise en charge. Les spécialistes des questions sanitaires nous ont rappelé qu'une pathologie dépistée au stade primaire a toutes les chances d'être traitée jusqu'à la guérison totale, alors qu'un dépistage tardif peut être à l'origine de préjudiciables complications pouvant causer la mort », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | warid - congo



BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à 9.900 FCFA HT

Clé USB 8 Go
à 3.900 FCFA HT

Cartouche HP 122
à 7.500 FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

VIE SYNDICALE

La Fenco s'installe dans le département du Pool

La Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco) a récemment installé son bureau fédéral départemental du Pool. L'assemblée générale constitutive s'est tenue à Kinkala, en présence du chef de la délégation de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) dans le Pool, Jean Elangoloki.

Composé de treize membres, le bureau départemental de la Fenco Pool est présidé par Igor Fouemena, qui assure les fonctions de secrétaire général de l'organisation. Les participants ont mis en place une commission de contrôle, d'évaluation et d'audit de cinq membres. Encourageant les promus, le secrétaire fédéral chargé de l'éducation et de la formation syndicale de la Fenco, Zachée Ngabira, a rappelé l'histoire de ce syndicat créé en décembre 2012, et affilié à la CSTC.

Il a également donné les raisons de la création de la Fenco et ses atouts. Selon lui, la mise en place des instances départementales du Pool s'inscrit dans le cadre de la vaste campagne de structuration des organes intermédiaires engagée dans les différents établissements et administrations scolaires. Ceci en vue de la constitution d'une base syndicale réelle sur l'échiquier national. Parmi les raisons ayant conduit à la création de la Fenco, Zachée Ngabira a notamment cité : le renforcement de la base syndicale de la CSTC dans le secteur de l'enseignement ; la pérennisation de l'action syndicale dans ce secteur ; et la constitution d'une élite syndicale responsable.

S'agissant des atouts de la Fenco, il a indiqué que les adhérents auront la chance d'appartenir à un syndicat affilié à la centrale syndicale la plus représentative. Selon Zachée Ngabira, ce syndicat rassemble des jeunes cadres syndicaux engagés et connaît les problèmes qui minent le secteur de l'éducation nationale.

Parfait Wilfried Douniama

NIARI

Le projet Assainissement préoccupé par la construction de latrines

Le projet Assainissement Total Pilote par la Communauté (ATPC) œuvre pour l'élimination totale de la défécation à l'air libre par l'incitation des populations à la construction de latrines locales. Il a choisi les districts de Moutamba et Londéla-Kayés dans le département du Niari pour poursuivre son initiative.

L'objectif de ce projet en milieu communautaire est l'abandon complet de la pratique de la défécation à l'air libre, en adoptant un changement visible dans les comportements et en incitant à la salubrité des lieux. L'approche ATPC vise aussi à susciter un changement collectif dans le comportement sanitaire des populations notamment par la prise de conscience de l'impact de la contamination (fécale) du milieu sur leur santé et en les amenant à créer un environnement propre, à même de réduire les maladies dues à l'insalubrité (diarrhée, choléra, amibiase, etc.).

Les initiatives qui découlent de cette approche sont collectives, innovantes, réalistes et à faible coût, car elles tiennent compte des moyens et matériaux locaux (paille, feuilles de palmier). Le coût moyen de ces latrines familiales est en effet évalué à 30.000 FCFA environ, incluant l'accompagnement et le suivi par les services techniques du projet. Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération Congo-Unicef. En effet, le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique avait signé avec l'Unicef un plan d'action 2013 de la composante Wash, c'est-à-dire Eau, Hygiène, Assainissement, qui avait déjà été expérimenté dans dix villages du département des Plateaux et à Madibou, une localité déclarée FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre).

Les données de l'enquête démographique et de santé du Congo ont montré que la proportion de la population ayant accès à des sanitaires sains est passée de 51 à 52% entre 2005 et 2011. Ces résultats font la fierté des partenaires techniques financiers et autres bailleurs qui interviennent dans ce secteur. Les résultats très encourageants obtenus lors de la première phase du projet ont conduit l'Unicef et le gouvernement à étendre le projet dans les départements précités.

En plus de renforcer la participation et l'action communautaire favorisant le changement de comportement, le projet ATPC est économique. Il permet aux populations de prendre en charge eux-mêmes la construction de latrines, grâce à l'utilisation d'une main d'œuvre locale et de matériaux locaux.

Fortuné Ibara

CENTRAFRIQUE

L'Union européenne prône la mise en place urgente d'une mission de soutien

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont plaidé lundi pour la mise en place opérationnelle urgente de la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA) dans le cadre de la résolution 2121 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Lors d'une session du Conseil à Luxembourg, ils ont exprimé le soutien à l'action résolue de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Céecac) et la médiation régionale afin de contribuer de façon urgente à la stabilisation de la Centrafrique, pays situé au carrefour de plusieurs zones « fragilisées par des années de crise ou de conflit, par le braconnage, la présence de groupes armés étrangers, y compris l'Armée de résistance du Seigneur, et par la montée de menaces terroristes transnationales ».

Le Conseil des ministres a exhorté les autorités de transition centrafricaines à « prendre des mesures tangibles pour rétablir au plus

tôt l'Etat de droit, l'ordre public et la sécurité dans l'ensemble du pays ». Il a souligné, entre autres, l'importance de garantir la mise en œuvre sans entraves et en toute sécurité de l'action humanitaire, de « mettre fin aux exactions, en particulier à l'encontre des enfants et des femmes, y compris la violence sexuelle, et au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats ».

Les autorités de transition centrafricaines ont été exhortées à tout mettre en œuvre pour prévenir l'aggravation des tensions intercommunautaires et à appuyer les initiatives tendant à les apaiser.

Les ministres de l'UE ont réaffirmé que les accords de Libreville du 11 janvier 2013 et la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013 constituaient la base d'une solution politique pacifique à la crise centrafricaine. Ils ont demandé aux acteurs de la Transition centrafricaine de « conduire de bonne foi et de manière inclusive le processus de transition jusqu'à la tenue, d'ici le début de l'année 2015, des

élections, répondant aux standards internationaux et aboutissant au rétablissement de l'ordre constitutionnel ».

L'UE poursuivra son engagement déterminé à la stabilisation de la situation en Centrafrique, y compris par un soutien financier à la MISCA, ont indiqué les ministres, demandant à cet égard à la Commission européenne de prévoir la mobilisation urgente de la Facilité africaine de paix. Ils ont exprimé le soutien à l'action des Nations unies sur place à travers le BINUCA, dont le mandat a été renforcé par la résolution 2121 autour de trois priorités : la médiation politique et la préparation des élections, les droits de l'Homme et l'accès humanitaire. L'UE reprendra son aide au développement en Centrafrique à un rythme plus soutenu dès que la situation sécuritaire sur le terrain le permettra, se sont engagés les ministres. Ils ont attribué la suspension, le ralentissement ou la réorientation des projets à l'insécurité.

Xinhua

ENVIRONNEMENT

Le changement climatique peut-il être une opportunité pour le développement de l'Afrique ?

Organisée sous l'égide du programme pour le développement en Afrique (ClimDEV-Afrique), Addis-Abeba accueille depuis le 21 octobre, la troisième conférence sur les changements climatiques sur le thème de « L'Afrique en croissance : les opportunités du changement climatique peuvent-elles conduire le continent vers un développement durable ? »

Cette initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), va réunir des participants issus de la recherche, des acteurs et décideurs politiques ainsi que des praticiens du continent.

Cinq sous-thèmes feront l'objet des échanges : la valeur des services climatiques ; le rôle des politiques en matière de climat dans la résilience aux impacts du changement climatique en Afrique ; les options de financement du climat en Afrique ; la question de l'économie verte dans le contexte africain ainsi que la place de l'Afrique dans les négociations internationales sur les changements climatiques.

Une plate-forme sera offerte aux experts, décideurs politiques, praticiens, au secteur privé, aux médias et à la société civile afin de réfléchir collectivement sur un programme de développement de l'Afrique dans le contexte du changement climatique, basé sur la recherche, les résultats analytiques, enrichis par une somme d'expériences. Ce qui permettra d'analyser effectivement les alternatives pouvant accélérer le développement du continent et relever les défis liés au changement climatique.

Noël Ndong



MADAGASCAR

L'Union africaine note des progrès dans la préparation de l'élection présidentielle

Les Malgaches sont appelés aux urnes le 25 octobre pour élire leur président parmi les trente-trois candidats en lice, après le retrait d'Andry Rajoelina, le président sortant, de Lalao Ravalomanana et de l'ancien président Didier Ratsiraka.

Dans une déclaration, le chef de mission par intérim de l'Union africaine (UA), Issaga Kaompo, a fait savoir que les préparatifs du scrutin se déroulaient correctement sur l'ensemble du territoire. Il a indiqué que le relatif consensus ayant prévalu autour du processus électoral ces dernières semaines encourageait à penser que la classe politique malgache était fermement engagée pour la tenue d'un scrutin démocratique.

« L'Union africaine constate des progrès importants dans la préparation de l'élection du 25 octobre prochain et encourage tous les acteurs malgaches à maintenir le climat apaisé qui prévaut actuellement. La Commission électorale nationale de la Transition (Cénit), mise en place pour gérer tous les aspects de ce processus électoral particulier, a effectué d'importants progrès dans l'exécution des tâches et fonctions devant aboutir à la tenue effective du scrutin malgré les difficultés matérielles et logistiques », a

relevé la mission de l'UA.

La délégation de l'organisation continentale a aussi noté que les partis politiques conduisaient leurs activités et leurs campagnes électorales librement sur le territoire national. Ce qui contribue, selon elle, à créer un climat apaisé à l'approche des élections. L'UA a toutefois souligné que des actes de vandalisme étaient observés contre certaines affiches de campagnes. Même s'il a été signalé que des pressions auraient été exercées à l'encontre de certains journalistes de la presse publique, la mission de l'UA a indiqué que, de façon générale, aucun candidat à l'élection présidentielle n'a formulé de sérieuses objections contre les médias pendant cette période électorale.

La mission s'est par ailleurs dite inquiète que tous les électeurs n'aient pas pu vérifier leur inscription effective sur les listes électorales. Elle a saisi cette occasion pour en appeler à la vigilance des autorités de la Grande Île de manière à ce qu'une atmosphère de sécurité soit observée pendant tout le processus électoral.

Afin de favoriser la bonne tenue de l'élection présidentielle à Madagascar, l'UA a dépêché depuis le 24 septembre une équipe de dix ob-

servateurs, dits de long terme, renforcée par l'arrivée de vingt nouveaux observateurs.

L'ancien président mauricien Casam Uteem, qui dirige une importante mission d'observateurs africains membres de Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA), basée en Afrique du Sud, espère que le premier tour de l'élection présidentielle va se dérouler dans la paix. « Je suis très heureux d'avoir été approché pour diriger l'équipe d'observateurs de l'EISA en vue de cette élection cruciale à Madagascar. Ce pays revêt une importance particulière pour Maurice, d'abord parce que nous sommes voisins et riverains de cette partie de l'océan Indien et que nos relations comportent un volet historique majeur. Ces élections ont tout leur importance pour Madagascar et notre vœu le plus sincère est qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possible », a-t-il déclaré.

Outre l'EISA, plusieurs autres organisations internationales, dont la Commission de l'océan Indien (COI), la Southern African Development Community (SADC) et l'Union européenne, ont dépêché quelque trois cents observateurs étrangers à Madagascar.

Nestor N'Gampoula

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

La 8^e édition se tient du 28 au 30 octobre en Afrique du Sud

Organisée par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique africaine (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette édition rassemblera des responsables politiques et économiques, des chefs d'État, des chercheurs et des experts en développement en provenance des cinq continents.

Les échanges porteront sur « l'intégration régionale en Afrique », les efforts déployés dans le secteur par exemple de la finance, des transports routiers, des énergies et de la gestion des ressources en eau. Les participants aborderont également la fiscalité et la mobilité des travailleurs, les enjeux liés aux paiements des revenus intermédiaires ainsi que les États

fragiles. Cette rencontre permettra en outre d'échanger sur les contraintes qui heurtent une intégration régionale efficace, par exemple un réseau d'infrastructures régionales peu développé, un cadre juridique, réglementaire et institutionnel peu adéquat, sans laisser de côté les proceedings de transport, d'énergie et de communication.

Noël Ndong

SOUDAN/SUD SOUDAN

Omar el-Béchir à Juba

Le président soudanais effectue, depuis hier, une visite officielle chez son voisin du Sud. Les discussions entre le chef de l'État soudanais et son homologue Salva Kiir, porteront sur la région pétrolière d'Abyei disputée par les deux Soudans.

Le ministre soudanais des Affaires étrangères estime que cette visite, qui a lieu sur invitation du président du Soudan du Sud, est l'occasion de se conformer aux décisions de l'Union africaine (UA) sur le problème d'Abyei en tenant compte des mesures transitoires conclues auparavant. Pour le chef de la diplomatie soudanaise, Ali Karti,

cette rencontre permettra de coup sûr aux chefs d'État de trouver une solution au différend qui les oppose au sujet de cette région, afin que ce problème n'assombrisse pas davantage les relations bilatérales et n'affecte pas les économies des pays concernés, leurs échanges commerciaux ainsi que l'exploitation pétrolière et la situation sécuritaire.

Le 21 octobre, lors de sa 401^e réunion tenue à Addis-Abeba en Éthiopie, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a procédé à un échange de vues sur la situation dans le territoire d'Abyei. Il a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation qui prévaut dans cette région. L'occasion était tout indiquée pour saluer l'actuelle rencontre des présidents Omar el-Béchir et Salva Kiir qui se tient dans le cadre des efforts continus visant à consolider les progrès accomplis dans la normalisation des relations entre leurs pays respectifs et à régler les questions en suspens. Il a appelé les deux Soudans à reprendre leurs discussions sur le statut final d'Abyei, sur la base de la proposition du Groupe de haut niveau, en gardant à l'esprit la nécessité de veiller à ce que cette région disputée serve de pont entre Juba et Khartoum, comme stipulé dans le Protocole d'Abyei de l'accord de paix global. Les responsa-

bles de l'UA ont aussi lancé un appel pressant aux deux chefs d'État pour qu'ils saisissent l'occasion de leur réunion au sommet afin de prendre des mesures concrètes pour faire face aux défis de l'heure concernant leurs pays.

Dans cette optique, les membres du



Les présidents Omar el-Béchir et Salva Kiir

Conseil de sécurité de l'UA ont réaffirmé la nécessité de la mise en œuvre rapide de l'accord sur les arrangements provisoires pour la sécurité et l'administration d'Abyei du 20 juin 2011 ; la facilitation du retour rapide et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées et la transhumance pacifique des pasteurs nomades au cours de la prochaine saison sèche ; la démilitarisation complète du territoire d'Abyei, y compris le retrait de la force de police stationnée à Diffra et son remplacement par les services de police du territoire de l'Abyei ; ainsi que la mobilisation d'une assistance pour Abyei et la mise en œuvre de l'engagement à affecter 2% des revenus pétroliers provenant de cette région pour le développement du territoire. Ces points attendent une solution dans les meilleurs délais.

Le Conseil a, par ailleurs, souligné l'urgence que revêt la mise en place de la Commission du référendum pour le territoire de l'Abyei, y compris l'examen et l'adoption d'une loi référendaire révisée, conforme à la proposition du Groupe de haut niveau. Il a lancé un appel aux diverses parties pour qu'elles s'abstiennent de toute action unilatérale ou déclaration de nature à entraver la recherche d'une solution durable.

N.N'G.



TerraTech
Le monde de l'informatique





Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



235.000 H.T



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

**Chers frères dans le sacerdoce,
Chers soeurs et frères en Christ,
Chers amis ;**

Le sacerdoce est une vocation particulière. «Nul ne s'arroge à soi-même cet honneur, on y est appelé par Dieu.»

Les jubilés sont des moments importants dans la vie d'un prêtre, ils sont un temps de joie et d'action de grâces.

Aussi, au terme de mon cinquantenaire sacerdotal (**29 juin 1963 - 29 juin 2013**), j'exprime ma gratitude à tous ceux qui m'ont aidé d'y arriver et à ceux que la divine providence a placés sur le chemin de ma vocation.

À tous, grand merci de leur participation spirituelle, physique et matérielle. Tout en rendant grâce, je demande aussi pardon à Dieu, à tous mes frères et soeurs pour mes négligences et mes manquements, fruits de la faiblesse humaine.

Que la bénédiction de notre Seigneur Jésus Christ et mes prières accompagnent le quotidien de votre vie.

Votre frère Abbé Auguste Onzé

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique dotée de gisements de gaz de schiste

Selon le nouveau rapport de la Banque africaine de développement (BAD), de nombreux pays africains regorgent de gisements de gaz de schiste potentiellement viables qui, s'ils étaient exploités, pourraient conduire à une baisse du cours de gaz et à une plus large consommation de gaz naturel, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en matière de production énergétique et à des retombées économiques substantielles.

Intitulé « Le gaz de schiste et ses implications pour l'Afrique et la Banque africaine de développement », ce rapport examine les aspects positifs et les mises en garde découlant de la « révolution du gaz de schiste », sa production est en pleine explosion actuellement aux Etats-Unis et l'Afrique peut s'inspirer.

L'exploitation et la production de gaz de schiste peuvent poser d'énormes défis environnementaux, selon les auteurs du rapport, notamment les importants volumes d'eau nécessaires à son extraction, la contamination de l'eau, l'intensification de l'activité sismique, le dégazage et le torchage des gaz associés. D'où la nécessité de travailler à la meilleure façon de procéder avant de s'engager dans son plein développement. Le manager en chef de la BAD, en charge de l'environnement et du changement climatique, Kurt Lonsway, souligne la nécessité de combiner la production de gaz avec une bonne gestion durable de l'environnement, malgré les perspectives économiques des nouvelles techniques de son exploitation.

Le président de la BAD, Donald Kaberuka, souligne la disposition de la banque à apporter son appui « à tout autre pays membre ou à toute sous-région qui envisagerait l'exploitation du gaz de schiste », y compris des prêts en assistance technique, et le cas échéant, de financement d'infrastructures liées à son exploitation. Les auteurs du rapport invitent la BAD à veiller à ce que les pays potentiellement en possession de réserves de gaz de schiste soient bien informés, et aient accès à des informations fiables quant aux effets éventuels sur l'environnement.

Noël Ndong

Inquiétudes sur la baisse de l'aide publique française

À la veille du débat à l'Assemblée nationale française, le 24 octobre, sur l'aide publique au développement (APD) pour 2014, les ONG s'inquiètent.

L'inquiétude qui gagne les ONG vient de la baisse des montants, au détriment des projets finançant les services essentiels. Une baisse du même ordre a été imposée l'année dernière. Les prévisions de crédits budgétaires consacrés à l'APD pour 2014 seraient en baisse de 6%. « *Pourtant l'APD constitue un levier fondamental pour le développement et contribue à la construction d'une mondialisation solidaire, à garantir l'accès aux droits fondamentaux de toutes et tous, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables* », a déclaré Sébastien Fourmy, d'Oxfam France, référent de la commission APD au conseil d'administration de Coordination Sud.

On annonce 9,8 milliards d'euros d'APD pour 2014, soit 0,46% de RNB, un montant inférieur aux engagements internationaux de la France (0,7%). Coordination Sud souligne « *l'absence récurrente de traduction budgétaire pour les objectifs proclamés de la politique française en faveur du développement* ». Elle note la non-valorisation des subventions des projets de l'Agence française de développement, alors qu'elles « *sont indispensables pour fournir des services essentiels (eau potable et assainissement, sécurité alimentaire, santé, etc.) aux populations les plus vulnérables.* »

N.Nd.

COOPÉRATION. UNE DÉLÉGATION DU PCT INVITÉE À SE RENDRE EN CHINE

La République populaire de Chine et la République du Congo célébreront l'année prochaine, les cinquante ans des relations de coopération entre les deux pays.

À cet effet, l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a officiellement remis, le 19 octobre, l'invitation du parti communiste chinois au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo. Ce dernier est en effet attendu en Chine, avec une délégation des membres du parti, avant la fin de l'année en cours. À l'issue de l'audience, le diplomate chinois s'est dit satisfait de la convivialité qui a dominé leurs entretiens. De son côté, le secrétaire général a exprimé la disponibilité de la délégation du PCT à se rendre en Chine.

Notons que les relations de coopération entre le Congo et la Chine ont débuté en 1964. À ce jour, plusieurs réalisations attestent de ces bonnes relations.

Roger Ngombé

**Brazzaville
Cotonou**
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
Répondre chez nous

www.flyeca.com | Relations clients : +242 01 78 21 509 (Congo) | +33 01 78 21 58 77 (France) | email: relations.clients@flyeca.com



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/MTNCONGO [@mtn_123](https://twitter.com/mtn_123) www.youtube.com/user/MTNFanClub www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

CINÉMA

Moussa Touré : « Le cinéma congolais est dispersé »

Le week-end dernier à Brazzaville, a été projeté exceptionnellement le film La Pirogue en présence de son réalisateur, Moussa Touré. Outre la projection de ce film qui traite de l'immigration clandestine, le réalisateur a organisé une formation de trois jours à l'intention de huit jeunes cinéastes. Quel est son regard sur le cinéma congolais ? Quel est l'objectif de la formation qu'il a donnée ? Le réalisateur sénégalais s'est livré aux Dépêches de Brazzaville. Interview exclusive.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de participer, avec une dizaine de jeunes cinéastes congolais, à un master class. Un mot sur cette formation ?

Moussa Touré : C'est une sorte d'atelier au cours duquel nous avons parlé de la faisabilité de films documentaires. Je crois que neuf ou dix films vont pouvoir être faits. Les gens sont venus à cette session avec des sujets de films. Mais en premier lieu, je leur ai montré ce que j'avais fait, car le cinéma ne se fait que par ce que l'on voit. Il faut en effet voir beaucoup de films réalisés par d'autres que soi, avant de faire un film. On a

lu ensuite leurs projets puis les questions ont commencé à fuser de part et d'autre. Parmi leurs idées de films, il y a de très beaux projets de films et d'histoires sur l'amour, l'enfance, l'étranger, la jeunesse. Ce master class a vraiment été différent des autres car en général, on parle et on s'en va. Cette fois-ci, il s'est agi d'ouvrir les yeux aux gens parce que le cinéma, c'est faire ouvrir les yeux à ceux qui ont des projets.

LDB : Quelle est la suite qui sera donnée à ces projets qui vous ont été soumis ?

M.T. : Les projets vont prendre vie à partir de maintenant et seront visibles sans doute en février. On commencera probablement à les fabriquer en novembre. Les films vont être produits et montés par des Congolais et des Marocains. Il va nous falloir sans doute trois équipes. J'ai envie de pousser les jeunes à faire des films et de leur donner des occasions. Je ne suis pas pour des films avec beaucoup de moyens, car je suis dans un continent où le cinéma coûte cher.

LDB : Vous connaissez bien le



Moussa Touré

Congo puisque vous y venez souvent. Quel regard avez-vous sur le cinéma congolais ?

M.T. : Le cinéma congolais est dispersé. Je connais des cinéastes comme Rufin Mbou, qui est en Europe. La jeune Claudia, qui est là, a fait venir l'an dernier des collègues comme

Idrissa Ouédraogo, Bassek, mais pour faire vivre ce cinéma, il faut se réunir. Voilà pourquoi je suis venu car ce qu'elle fait m'intéresse. Dommage qu'ici chacun fasse de son côté. Il y a pourtant des personnes qui essaient d'émerger.

LDB : La pirogue, votre film, est sorti il y a une année. On constate que c'est un film très dur. Pourquoi ?

M.T. : Dakar borde l'océan. C'est un point de départ et d'horizon et quand on est désespéré on va vers l'horizon. À un certain moment, les jeunes parlaient et personne ne disait rien. Tout le monde était d'accord parce que l'horizon était bouché. Or les gens des pays riverains venaient. J'ai rencontré un jeune qui m'a raconté comment il était parti et revenu et c'est cette histoire qui m'a poussé à faire ce film. Mais après avoir fait ce film, j'ai éprouvé un sentiment de tristesse car j'ai aussi des enfants qui ont l'âge de ceux qui partent. C'est triste quand on est un Africain : « *c'est quoi cette Afrique qui ne change pas, qui n'évolue pas ?* » Je me pose la question.

LDB : Un message aux pouvoirs publics ?

M.T. : Que ceux qui nous gouvernent pensent à la jeunesse car l'Afrique est jeune à 75%. Que les vieux arrêtent et fassent pour les jeunes ! Je fais le tour de l'Afrique pour ça.

Propos recueillis par Hermione Désirée Ngoma

Le collectif «Tozali» produit onze films

Dans un élan pour redonner au cinéma congolais son rayonnement d'antan, le collectif de Tozali a, depuis peu, entamé la production des films de ses membres. Ainsi après Boloko de Pascale Elzevie Touloulou et Dilemme, une fiction de Liesbeth Mabiala, le collectif produit Épicuria Adulterous eyes of Doves de Ori Huchi Koziya Kayser.

Onze films de 26 minutes seront produits et édités dans un DVD unique qui sera présenté en début d'année prochaine. Ils seront ensuite distribués aux télévisions par une société française, Inzo ya bizizi au Havre, en France. Les films traitent de faits de société, d'intégration, d'amour, d'identité culturelle, sexuelle, d'art.

Dans le tournage de Épicuria Adulterous eyes of Doves, Ori Huchi Koziya Kayser expérimente une nouvelle écriture cinématographique à laquelle on n'est pas habitué au Congo. À la place d'un récit linéaire et explicite, il met en avant la déconstruction et la suggestion. Son ex-



L'équipe du collectif Tozali

périence du documentaire, de la vidéo d'art aux ateliers de Bill Kouelany l'an dernier, et son appétit pour les films de tout genre, en ont fait un conteur particulier

qui peut nous rappeler Dieu-donné Niangouna et son théâtre. « *Là où le concept "Tozali" prend tout son sens c'est quand pour l'accompagner dans cette réali-*

sation, c'est notre maître à nous du comique qui s'y colle : Amour Sauveur. Le film sera tourné à Brazza », a indiqué l'un des membres du collectif. « *Il y aura*

juste après le film d'Amour puis Alain Nkodia, Tima, Clément Mountissa et Amog Lemra qui arrivent à Brazzaville en fin de semaine prochaine. Ensuite nous poursuivrons en décembre avec le film de Bamanh, celui de Yana Delho (de Pointe-Noire) et celui de Rufin Mbou. La première des films est prévue début janvier », a-t-il poursuivi.

Le collectif Tozali a été créé pour réunir les compétences des acteurs du paysage audiovisuel et cinématographique dans l'espoir de l'émergence du cinéma congolais. C'est à la fois un appel et une réponse. « *Depuis la création de la direction de la cinématographie et des arts il y a plus de quatre ans maintenant, nos autorités ne nous ont jamais contacté, ni sollicité ni associé à une politique de relance de notre cinéma. Alors nous leur disons Tozali avec ces films que nous produisons avec la force de notre détermination et notre partenaire, l'Institut français* », a déploré Rufin Mbou.

H.D.Ng.

BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT

L'opinion de Matata Ponyo se consolide

La concrétisation de la promesse sur la baisse des prix des produits alimentaires de première nécessité permettra de confirmer la confiance vis-à-vis du Premier ministre.

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a le vent en poupe dans les sondages. Face à ses actions ou opposé à d'autres personnalités politiques de la RDC, dans la course à la primature, il se porte de mieux en mieux. La récente publication de l'institut Les Points en dit long à ce sujet. Elle fixe l'opinion sur la cote en hausse du Premier ministre au baromètre du gouvernement. Un renversement de situation au regard des difficultés rencontrés par le concerné pour s'attirer la sympathie des Kinois. Il s'agit vraisemblablement d'une première depuis l'arrivée de Matata à la tête de l'exécutif national.

Le baromètre du mois d'octobre renseigne une nette amélioration de la cote de Matata Ponyo soit 68% d'opinions favorables contre 27% défavorables par rapport au mois d'août 2013 où il ne se contentait de 43% d'opinions favorables contre 46% défavorables. Il est observé donc une forte montée de 25% d'opinions favorables au bout de deux mois. Cette amélioration de l'opinion du Premier ministre Matata est due à la matérialisation des différents projets, d'une part, et de l'autre aux effets des résolutions des concertations qui priorisent la mise en place d'un nouveau gouvernement.

Quoiqu'il y ait une montée du chef de gouvernement, la population kinoise insiste sur l'amélioration du social qu'elle attend fiévreusement. Elle entend juger le Premier ministre sur sa promesse de baisser les prix des denrées alimentaires de première nécessité d'ici à la fin de l'année 2013. La concrétisation de cette

promesse aura le mérite de changer définitivement l'attitude des Kinois vis-à-vis de l'ensemble du gouvernement en général et du 1er ministre en particulier. L'opinion favorable au Premier ministre reste également fragilisée par l'absence des dynamismes dans le chef de certains ministres.

Le sondeur rappelle qu'au terme des concertations nationales, la population avait plutôt, via le sondage, pour la continuité plutôt qu'un changement incertain de l'équipe gouvernementale et pour le refus de la mise en place d'un gouvernement de large union nationale. À la suite des intentions de vote pour la primature, mettant en concurrence le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo et le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, l'opinion était très favorable au chef de gouvernement. Le retour au baromètre s'est donc avéré un test supplémentaire permettant d'être fixé sur la cote d'amour véritable du Premier ministre vis-à-vis des Kinois, au regard des actions menées sur le terrain à cette qualité. Il s'agit au fait d'un baromètre d'une autre nature où le Premier ministre est évalué sur la base des résultats et non en concurrence avec une tierce personnalité. Par ailleurs, le baromètre du gouvernement octobre 2013 précise que seuls douze ministres se distinguent et marquent les esprits de la population par leurs actions. Il s'agit, en première position, du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, dont les actions pour la revitalisation de la diplomatie congolaise ne passent pas inaperçues. Sa perspicacité à faire entendre la voix de la RDC dans les concerts des Nations autour de la crise causée par le M23 et sa détermination à défendre les intérêts de



Matata Ponyo

la RDC dans les pourparlers de Kampala convainc les Kinois. Il réalise 72% d'opinions favorables.

Il est suivi du ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje Mangez, qui voit sa cote croître suite à l'amélioration de la qualité de travail des agents de police routière. Le changement opéré dans la quasi-totalité des artères de la ville de Kinshasa est jugé satisfaisant par les sondés. Ces derniers estiment, par ailleurs, que la même démarche devait être appliquée pour les motards qui continuent à causer des soucis sur les routes de la capitale. Les Kinois apprécient également les actions menées contre les Kuluna et autres escrocs mais en réclament davantage pour leur sécurité. Le ministre de l'Intérieur se place en deuxième position avec 65% d'opinions favorables. Le vice-Premier ministre et ministre du

Budget, Daniel Mukoko Samba, bénéficie des retombées de la bonne exécution du budget et du respect des délais pour le paiement des fonctionnaires pendant le deuxième semestre de l'année en cours. Mais cette troisième place demeure fragile au regard du retard qui caractérise le paiement des salaires en province. Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange, dont les Kinois retiennent la bonne habitude de se laver les mains régulièrement pour éviter les maladies des mains sales fait également partie de ce baromètre. Le cumul des différentes actions à impact visible réalisées à la tête de son ministère lui ont fait gagner 62% d'opinions favorables. Il se trouve presque cote à cote de son collègue des Transports qui obtient 61%.

Justin Kalumba Mwana Ngongo (5e

au baromètre) doit son succès aux retombées positives du lancement des bus Transco dans les lignes à forte concentration de la population, d'une part, et d'autre part de la réjouissance des propriétaires des bus communément appelés Esprits de mort du fait que le ministère des Transports les a enregistrés pour l'octroi des bus neufs pouvant remplacer les fameux 207. Il partage ce succès avec le Premier ministre. C'est pour la première fois en RDC qu'on voit un gouvernement donner des crédits véhicules aux transporteurs privés.

Fridolin Kasweshi arrive en sixième position avec à son actif 57% d'opinion favorable, les Kinois lui reconnaissent l'effort fourni dans la rapidité avec laquelle les entreprises de construction routière travaillent, petit à petit, la ville est redevenue Léo la belle avec la réfection des routes dans presque toutes les communes de la ville.

Lambert Mende Omalanga 54%, ministre de la Communication, glane des points suite à ses communications notamment sur le rapport de la Commission européenne. Mais les sondés estiment que cette communication qui se limite sur le plan local doit désormais transcender les frontières nationales afin d'avoir son impact réel. Le ministre des Ressources hydrauliques est plébiscité pour son action en faveur de la concrétisation du projet Inga 3 dont les effets sont attendus sur le plan financier et social. Les autres membres cités dans la catégorie des douze sont Nemoyato (Économie), Patrick Kitebi (Finances), Maker Mwangu (EPSP) et Jean Chrisostome Vahamwiti (Agriculture). Le reste appartient à la catégorie des moins de 50%.

Jeannot Kayuba

SUSPENSION DES POURPARLERS DE KAMPALA

Le M23 au banc des accusés

Tout, à en croire le porte-parole du gouvernement, s'est passé comme si les délégués de ce groupe armé n'étaient à la table des discussions que dans l'unique but de faire gagner du temps à leurs mentors tout en appliquant leur précepte bien connu « talk and fight ».

Depuis le 20 octobre, les discussions de Kampala ont été suspendues au grand dam de tous ceux qui y avaient placé leurs espoirs. Afin d'éclairer la lanterne de l'opinion sur la position du gouvernement face à ce dernier développement, Lambert Mende Omalanga a tenu à faire le point de la situation. Dans un sévère réquisitoire dressé contre les rebelles du M23 au cours d'un point de presse tenu le 22 octobre, le porte-parole du gouvernement n'est pas allé par le dos de la cuillère pour dénoncer leur attitude qui n'était pas de nature à faciliter la conclusion d'un accord. « Nous avons bien compris que l'inté-

rêt du M23 pour le retour à la paix dans la province martyre du Nord-Kivu et le pays tout entier était purement cosmétique », s'est-il permis de déclarer. Pour lui, et cela se vérifie aujourd'hui, les délégués du M23 n'étaient à la table des discussions que pour faire gagner du temps à leurs mentors tout en appliquant leur précepte bien connu « talk and fight », traduction : parler et se battre.

Là-dessus, l'officiel a égrené une série des faits qui attestent l'intention malveillante des rebelles du M23. Ils ont continué à acheminer comme si de rien n'était des renforts en armes et en hommes du Rwanda vers le Nord-Kivu, y compris des enfants soldats. « Le M23 qui devait se démobiliser volontairement recrute et importe du Rwanda de la main d'œuvre militaire au sein de laquelle se trouvent de nombreux enfants pour attaquer les Fardc; le M23 qui devait déposer

les armes aligne une panoplie d'armes lourdes et même des chars de combat prêts pour le combat », a argumenté Lambert Mende. Des signes qui, selon lui, traduisent la détermination des rebelles à donner corps à leur projet de balkanisation de la RDC en capitalisant les pourparlers de Kampala sur fond des exigences portant notamment sur leur cantonnement avant désarmement et démobilisation d'une partie du territoire congolais de Rutshuru mitoyen au Rwanda.

Pour étouffer ces projets macabres, le gouvernement tout en acceptant le principe du cantonnement a, dans sa version, exigé à ce qu'il se fasse loin des zones frontalières sinistrées du Nord et du Sud-Kivu. « C'est en fait la raison pour laquelle face aux nombreuses concessions substantielles faites par le gouvernement à Kampala, le M23 ne faisait que se rebiffer en mettant sur la table de nouvelles

revendications souvent irrationnelles et sans aucun rapport avec les premières sur lesquelles portaient les concessions », a expliqué Lambert Mende. C'est notamment le cas de l'exigence portant sur l'entrée des cadres du M23 dans les institutions politiques de la République qui, comme l'a martelé Lambert Mende, « ne sont pourtant accessibles depuis février 2006 que par la voie des élections conformément à la constitution en vigueur adoptée par tout le peuple congolais ». Le M23 a aussi exigé que les Fardc soient transformées « en une multitude de milices tribales pour assurer la protection des intérêts particuliers des membres des tribus des militaires » qui le composent. En remettant sur le tapis la sempiternelle question de défense des minorités chère aux banyamulenge, Lambert Mende y perçoit là une volonté de diluer la souveraineté de la RDC dans ses frontières

de 1960. Toutes ces raisons, a-t-il dit, expliquent pourquoi la signature du document de préaccord proposé par la facilitation ougandaise n'a pas eu lieu.

De l'avis du gouvernement, la seule issue possible à ces pourparlers est que les rebelles du M23 se conforment aux dispositions pertinentes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. Autrement dit, « qu'ils déposent immédiatement les armes et que ceux d'entre eux qui le souhaitent articulent leurs activités et revendications au sein de structures licites (parti politique, association légalement constituée, etc.) », a conclu Lambert Mende. Et le porte-parole d'ajouter que les Fardc continueront à accomplir leur devoir sacré et que la Brigade internationale d'intervention ne ménagera pas son concours pour stabiliser effectivement l'est de la RDC.

Alain Diasso

INTERVIEW. KALALA MUENA MPALA

« Il est temps de traquer les brebis galeuses qui infestent le système judiciaire »

Coordonateur de la cellule chargée de la réforme de la justice au cabinet du ministre de la Justice et des droits humains, cet avocat chevronné pose le diagnostic du secteur qui est le sien et tente d'en dégager des pistes de solution à la lumière des recommandations issues des concertations nationales.

Les Dépêches de Brazzaville : Le chef de l'État répond ce mercredi devant le congrès aux préoccupations des concertateurs. Quelles sont vos attentes sur le plan judiciaire ?

Kalala Muena Mpala : Une fois encore, la justice a été mise au ban des accusés lors des concertations nationales. Je pense que pour l'intérêt supérieur de la Nation, de ses habitants et des sujets étrangers qui ont choisi la RDC comme leur seconde patrie, Joseph Kabila va marteler sur le fonctionnement de la justice par rapport à sa mission telle que définie dans l'article 34 de la Constitution. Le chef de l'État reviendra sans nul doute sur ce qu'il avait dit aux magistrats en 2010 lorsqu'il avait reçu la génération dite de la tolérance zéro. Il avait déclaré à leur intention ce qui suit : « *Soyez des magistrats dignes et intègres, sans chapelle tribale ou politique, respectueux des principes moraux, éthiques et déontologiques. Soyez des*

magistrats qui n'ont peur que de Dieu et de la loi, mais qui font peur à tous ceux qui enfreignent cette dernière, qu'ils soient Congolais ou étrangers, citadins ou ruraux, riches ou puissants. C'est à ce prix que vous mériteriez de la Nation ainsi que d'entrer au panthéon des bâtisseurs du Congo ». Cette recommandation du chef de l'État était une orientation, ou mieux une sorte de lampe témoin censée guider les pas non seulement de ces jeunes magistrats, mais de toute la corporation qui était censée changer de mentalité et de comportement dans le sens de booster la vie de la Nation.

LDB : Pensez-vous que cette recommandation ait été suivie d'effet dans son exécution ?

KMM : En 90%, j'estime pour ma part que les avocats et les magistrats n'ont pas évolué par rapport à cette vision du chef de l'État. En témoignent l'exposition ou l'énonciation dans les actes qu'ils rédigent, des faux en droit, des fausses qualités de leurs clients, des faux documents produits en justice pour obtenir des jugements ou arrêts, titres qui leur permet d'aller attenter aux propriétés individuelles, des particuliers congolais ou étrangers, et surtout

des investissements réalisés en RDC. Et ces jugements sont toujours revêtus de la formule exécutoire qui veut que c'est le chef de l'État qui en donne l'ordre. En lisant certaines de ces décisions, on se rend à l'évidence qu'il s'agit des faux en écriture, des escroqueries aux jugements rendus au nom du chef de l'État qui n'en connaît ni les tenants ni les aboutissants. Aussi bien les nationaux que les étrangers, chacun tient à la propriété individuelle, chacun tient à la protection de ses investissements. Et la justice en tant qu'instrument ou socle de développement, elle est appelée à fonctionner conformément à la vision du chef de l'État en tant que garant des institutions de la République. Chacun des magistrats a reçu, à cet effet, la mission de dire le droit conformément à la loi.

LDB : Dès lors, que faire pour assainir le secteur judiciaire du pays ?

KMM : C'est avec raison que les concertateurs ont mis au ban des accusés les animateurs de la justice, en ce compris les animateurs du Barreau. C'est sera la énième fois que Joseph Kabila va parler de la justice. Nous espérons que cette fois-ci, on va passer aux actes. Les magistrats qui se livrent à couvrir le faux doivent

être extirpés de la magistrature. De même, les avocats qui convoient des faux en droit devront être démasqués et éventuellement traduits devant les instances compétentes. Il est temps de traquer tous les brebis galeuses qui infestent le secteur judiciaire. Quitte aux différents organes mis en place par la loi de prendre leurs responsabilités à l'instar du Conseil supérieur de la magistrature que je souhaiterais être composé autrement qu'avec les seuls magistrats qui se protègent entre eux. Il faudrait incorporer dorénavant d'autres citoyens tels que les représentants du peuple (députés et sénateurs juristes), avocats de bonne moralité, magistrats retraités, professeurs d'université, etc.

LDB : Fini donc le règne de l'impunité ?

KMM : Évidemment. Je pense que nous devrions nous approprier les résolutions des concertations nationales et les décisions qui en découlent pour les traduire en terme non seulement d'application, mais aussi de dénonciation tel que recommandé par Joseph Kabila dans son discours du 31 décembre 2003. Toute victime d'un déni de justice a le devoir patriotique de dénoncer, lorsque les preuves sont évidentes, les avocats

et les magistrats corrompus quel que soit le niveau dans lequel ils exercent leurs fonctions. Nul n'est au-dessus de la loi.

LDB : La Cour constitutionnelle en gestation devra-t-elle aussi obéir à la même logique ?

KMM : C'est une juridiction très importante vue qu'elle entend se prononcer sur des conflits spécifiques. Pour ce faire, elle devra être composée des gens probes par ce qu'ils auront à prêter serment de respecter la Constitution et les lois de la République. Voilà pourquo nous devons surveiller le Conseil supérieur de la magistrature pour que les personnes qui seront désignées dans cet organe soient réellement dignes et intègres.

LDB : Votre mot de la fin...

KMM : Nous devons avoir espoir dans notre pays et nous impliquer dans la vision du chef de l'État, nous en approprier et l'utiliser comme un instrument dans notre vécu quotidien pour que la justice congolaise puisse être respectée et que ses animateurs soient pris en considération de sorte que demain, nous puissions dire à la suite de Grand Kallé, « Congo eza pe na bana ya mayele ».

Alain Diasso

Communiqué de presse

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION GRATUITE DE MOUSTIQUAIRES DANS LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA

Le Bureau du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en République Démocratique du Congo, porte à la connaissance du public, que des personnes mal intentionnées circulent actuellement dans les ménages de la province de Kinshasa, vendant des coupons photocopiés, sur lesquels figure la mention : « Don de Moustiquaire par UNICEF » au prix de 200FC (Deux cents francs congolais). Ces faussaires prétendent que sur présentation d'un de ces coupons, l'UNICEF leur remettra une moustiquaire au moment opportun.

L'UNICEF s'insurge contre cette pratique et tient à informer l'opinion qu'il ne saurait s'associer à ce genre de pratiques.

L'UNICEF précise par ailleurs, que toutes les activités dans le cadre de la distribution universelle de Moustiquaires imprégnées d'insecticide en cours actuellement à Kinshasa, avec l'appui financier du Fonds Mondial, sont totalement gratuites pour toute la population bénéficiaire. Il en est de même pour la province du Maniema avec l'appui de l'UNICEF et de l'USAID.

Par conséquent, l'UNICEF invite la population à être vigilante et à dénoncer les auteurs de ces méfaits auprès des autorités compétentes.

Barbara Bentein
Représentante de l'UNICEF en RDC

KATANGA

La DGDA réalise des recettes douanières de plus de 700 millions USD

Le coup de maître que vient de réaliser cette régie financière est le résultat de l'installation du guichet unique des produits pétroliers dans cette province cuprifère.

La province du Katanga, qui brillait par des recettes produites dans le secteur minier, vient d'étonner pour la deuxième année consécutive en réalisant près de 663.994.642.276, 03 FC, soit plus de 700 millions de dollars américains via le guichet unique des produits pétroliers installé par la DGDA (Direction générale des douanes et accises). Grâce à cet exploit financier, la province cuprifère se classe à la tête de la course, contrairement aux années antérieures où le Bas-Congo et la ville-province de Kinshasa arrivaient en tête de la course.

En effet, cette réalisation est le résultat de la lutte sans merci menées par cette régie financière contre la corruption, la fraude, les détournements, les tracas-

series et l'impunité dont le ton a été donné, en janvier, par le patron de la DGDA, Deo Rugwiza Magera, lors de la clôture de la cinquième session ordinaire des directeurs centraux et provinciaux. C'était l'occasion pour lui d'interpeller les agents et cadres de sa régie financière à la rigueur et au respect strict des textes et règlements qui régissent les douanes. Aussi le rappelle-t-il à chaque session des directeurs provinciaux afin de les mettre en garde contre les pratiques répréhensibles et rétrogrades. Ces sessions sont toujours sanctionnées par la signature d'un contrat de performance entre la Direction générale et les provinces douanières.

Pour l'exercice 2013, le gouvernement a fixé à la DGDA des assignations budgétaires pour l'ensemble du pays, qui s'élèvent à 2.653.717.583.066 FC soit 2.812.929.386,33 dollars américains au

taux de 943,40 FC le dollar. Le Katanga, le Bas-Congo et Kinshasa prennent la tête de la course à la veille de la clôture de l'année budgétaire.

D'après les responsables de cette régie financière, ce montant de plus de deux milliards de dollars américains constitue un défi majeur à relever et un pari à gagner au regard du programme de la modernisation amorcé par le gouvernement à travers les cinq chantiers. Pour être à la hauteur de cette tâche, la DGDA a élaboré un plan stratégique triennal 2013-2015 qui, une fois validé et mis en œuvre, lui permettra d'atteindre les objectifs fixés. Ce plan repose sur quatre axes, à savoir l'amélioration du niveau des recettes, la promotion du civisme fiscal, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ainsi que le renforcement des capacités des services mobilisateurs des recettes.

Gypsie Oïssa Tambwe

KINSHASA

Les Congolais vivant à l'étranger veulent investir au marché de la liberté

Dans un entretien, une trentaine des membres de la diaspora et la chargée de mission de ce marché, Mme Fatuma Mangaza, ont discuté sur la matérialisation des projets économiques au bénéfice de la population du district de la Tshangu, à l'est de la ville capitale.

Venus aux concertations nationales, ces congolais qui vivent à l'étranger ont initié une étude de faisabilité, tout en exprimant leur intention d'investir des capitaux frais dans le marché de la liberté. « Nous sommes financièrement très forts, mais il n'y a pas le soutien de l'État congolais. Parmi nos recommanda-

tions aux concertations nationales, nous avons demandé que l'État nous aide à mettre sur pied une banque des Congolais de l'étranger; au lieu d'envoyer de l'argent dans des agences. Alors, les profits de ces banques vont profiter aux projets de développement de nos collectivités, par exemple ici au marché de La Liberté », a dit Serge Welo, un des délégués du Canada aux concertations nationales qui compte sur le concours des autorités congolaises pour impulser la modernisation de ce marché, notamment à travers la construction d'usines ainsi que la créa-

tion de coopératives d'épargne et de crédit pour les commerçants. « Que les Congolais comprennent que la reconstruction du pays viendra forcément par l'argent du peuple lui-même. Nous savons qu'on ne pourra jamais abriter tout le monde. Je crois que nous pouvons donner la chance à certains d'investir au marché de la liberté à long terme », a déclaré Mme Fatima Mangaza qui a accueilli favorablement ce plaidoyer et se dit prête à rendre disponible des espaces pour ces investisseurs potentiels, au profit de la population congolaise.

G.O.T.

GRAND ÉCRAN

Marché Koweït, Congolese Dreams et Kin Kiese à Congo in Harlem 5

Les trois films seront au centre de la soirée du 23 octobre dédiée au documentaire court qui s'achèvera par une séance de débat avec le réalisateur Dieudonné Mweze Ngangura.

Marché Koweït, réalisation d'un quart d'heure de Paul Shemisi va donner le ton de la soirée dont le début est annoncé à 19h30. Sorti cette année même, le documentaire vient de participer à la 10e édition du Festival de cinéma africain de Cordoba (FCAT, ex-Tarifa), la plus grande manifestation espagnole dédiée aux films d'Afrique, tenue du 11 au 19 octobre. Présenté à Congo in Harlem 5 dans sa version originale avec ses dialogues en français et swahili, Marché Koweït comprendra un sous-titrage en anglais.

Réalisé par Philippe Cordey dans le cadre de l'Atelier action de Kinshasa organisé par Suka ! Production, la projection de Congolese Dreams, film d'une durée de 25 minutes, fera suite à celle de Marché Koweït. Comme le précédent, Congolese Dreams est une récente production de 2013. Ce, contrairement au troisième documentaire



Un extrait du film Congolese Dreams

de la soirée, Kin Kiese. Sorti en 1982 et donc vieux de trois décennies aujourd'hui, le film de Mweze Ngangura n'est pas moins édifiant, au contraire. En 26 minutes, le réalisateur qui ne cesse de peindre la vie trépidante de sa capitale en avait montré une des facettes qui ne manque de frapper, mieux de

fasciner tout étranger qui la côtoie pour la première fois. Et même pour certains, l'effet perdure au bout d'une seconde visite, surtout si la première était brève.

Du reste, le titre à lui seul est très évocateur. Kin Kiese dont la traduction française serait les joies ou plaisirs de Kinshasa dresse un por-

trait de notre ville province, qui tient ici pour la « capitale des paradoxes et de la démesure ». Le récit commenté par l'un des peintres populaires les plus connus, en l'occurrence Cheri Samba, aide à la découverte de la « Kin » de l'époque avec ses boîtes de nuit, ses buildings, ses pousse-pousse, ses

circueurs de chaussures, ses coiffeurs. Il est aussi question de la « Kin » des quartiers pauvres mais surtout de cette « Kin » très musicale, où tous les genres se côtoient, depuis les fanfares de la fête de la bière, jusqu'à la rumba et aux danses traditionnelles, en passant par les orchestres les plus branchés. En somme, un beau carrefour où la musique a de fortes assises. Si les acteurs ont changé, le décor a subi quelques changements aussi, les « Cinq chantiers et la Révolution de la modernité » aidant, il est clair que le fond reste le même aujourd'hui. Et donc, loin d'être dépassé Kin Kiese fait partie de ces histoires qui résistent au temps. L'entretien prévu à la fin de la projection devrait en permettre une franche relecture surtout que le réalisateur, résidant en Belgique, vient de passer tout récemment deux mois à « Kin » justement. Du reste, son prochain film va s'arrêter sur un de ses fils, l'artiste multiforme nommé Me Ekunde Bosoku, mieux connu sous sa casquette de peintre populaire à l'instar de Chéri Samba.

Nioni Masela

SALON INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Kinshasa abritera la première édition

L'évènement prévu du 6 au 9 novembre se passera dans les installations de la Fikin.



Plus de cent entreprises en provenance de dix pays vont se retrouver à Kinshasa, du 6 au 9 novembre, à l'occasion de la première édition du Salon international du commerce et de l'industrie de Kinshasa/International General Trade Exhibition DR Congo (Ingetrex). Cette opportunité transformera sûrement la ville-province de Kinshasa en la capitale économique de la région.

Organisé par Atlantic Exhibition, le salon aura comme invité d'honneur la Turquie. À cette occasion, une délégation officielle des opérateurs économiques de ce pays que conduira Meridyenfair honorera la capitale congolaise. Ce salon portera sur plusieurs secteurs majeurs de l'économie de la RDC. Il s'agit notamment de la construction et l'industrie, de l'agroalimentaire, des cosmétiques ainsi que l'électroménager et le mobilier. Ce sera également une vitrine internationale qui permettra aux exposants non seulement de présenter leurs innovations mais aussi d'avoir des échanges et d'établir des relations d'affaires avec leurs homologues qui viendront de partout.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL-TRANSFERT

Trésor Mputu convoité par Kabuscorp d'Angola

Plaque tournante du TP Mazembe depuis plusieurs saisons, Trésor Mputu Mabi est très convoité par l'équipe de Kabuscorp d'Angola qui vient de remporter pour la première fois la Girabola, le championnat angolais de football.



Trésor Mputu

Le club où évolue d'autres Congolais comme Lamy Yakini, Daniel Mpele-Mpele, etc. veut enrôler le capitaine des Corbeaux du Katanga dans ses rangs surtout pour la compétition africaine interclubs. En fait, le président sportif du club, le colonel Bento Kangamba, a exprimé à nouveau

dans la presse son intention de faire venir l'international congolais. Mais du côté de Mazembe, on n'a pas encore réagi en rapport à cette information.

Et Trésor Mputu continue cependant de marquer les esprits à Lubumbashi où il vient d'amener les Corbeaux en finale de la 10e édition de la Coupe de la Confédération. Ce sera la deuxième finale d'une compétition africaine interclubs que va disputer le joueur considéré comme le trésor du football congolais. Il avait là lors du sacre de Ma-

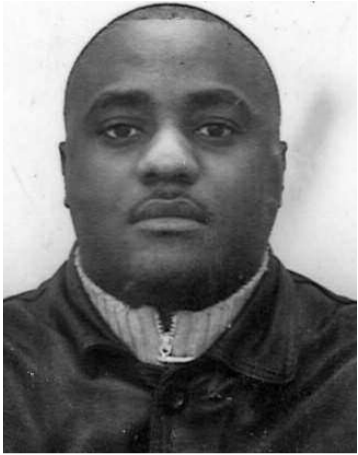
zembe en Ligue des champions en 2009 face à Heartland du Nigeria avant d'être suspendu pour une année par la FIFA, donc absent lors du sacre de Mazembe en 2010 toujours en Ligue des champions face à Espérance Sportive de Tunis, et aussi en finale perdue de la Coupe du monde des clubs contre Inter de Milan.

Et le colonel angolais Bento Kangamba tient à ce crack du football, lui qui veut réaliser des ambitions avec Kabuscorp; le club s'est adjugé le titre angolais depuis le 6 octobre lors du succès sur la formation de Primeiro de Maio de Benguela (2-1). Kabuscorp a totalisé dix-neuf victoires et sept nuls et un total de soixante-quatre points glanés. La défaite contre Progresso de Sambizanga (1-2) n'a eu aucune incidence sur l'issue du championnat.

L'entraîneur bulgare du club, Edouard Antranik a été maintenu à son poste et le Camerounais Albert Meyong Ze (transfuge de Vitoria Setubal au Portugal) est venu renforcer le groupe. L'on attend donc voir la confirmation ou pas de l'arrivée de Trésor Mputu dans ce club qui avait recruté le champion du monde brésilien 2002 et ballon d'or 1999 Rivaldo.

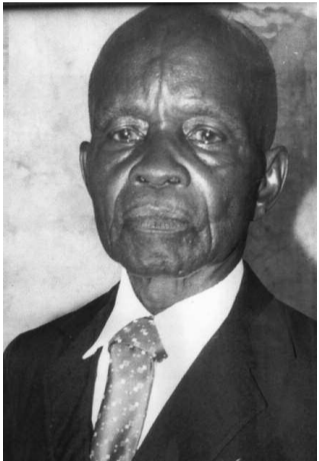
Martin Enyimo

IN MEMORIAM



23 octobre 2012 – 23 octobre 2013
 « La mort n'est rien, je suis tout simplement passé dans la prière d'à côté »
 1 an depuis que le Tout Puissant à rappeler à lui notre cher fils, frère, père Ndouane Edan Komzo « Edhino ». En ce jour de triste anniversaire la famille Ndouane prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

NÉCROLOGIE



Charles Kibéné, Patric Nguimbi, ont le plaisir d'informer les familles Otsoka, Obaradzoro, Konoa, Mbouale Ekoli, Jean Bernard Obourou au village Ekoli et les parents des villages Elinquinawé 1 et 2 Owando, les amis et connaissances que la mise en terre de papa Akambot Samuel, ancien employé civil à l'armée, décédé le lundi 14 octobre 2013 au CHU de Brazzaville, aura lieu ce vendredi 25 octobre à Brazzaville au cimetière privé Ekouya Itoua, selon le programme ci-après :
 -9H 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU) ;
 -9H - 11H : recueillement et office religieux à la maison ;
 -11H-14H15 : rituels ancestral à la maison ;
 -14 h30 : départ pour le cimetière privé Ekouya Itoua et inhumation ;
 -15h30 : retour du cimetière et fin de cérémonie au domicile du disparu, au 76 de la rue Djélé Talangaï



Donat Ellion Anicet, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Daldy Rustichel Youbou Biagha, Princilia Youbou, Stève Youbou et famille, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur tante, mère, madame Youbou née Matsanga Jeannette survenue le 20 octobre 2013 à l'hôpital Adolph Siché de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile de la défunte, sis quartier Siafoumou sur la même avenue de l'hôpital de Siafoumou. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

APPARTEMENTS À LOUER

Cinq (5) appartements à louer au centre ville (non loin de SCLOG)

Contact : 06 912 82 82 / 06 600 55 55

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
 2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise. Veuillez déposer vos candidatures à la dresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-pris. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

AVIS DE VENTE

Il est mis en vente un domaine de vingt (20) parcelles jumelées sis à Djiri non loin du site des jeux africains. Références du domaine : Plan de bornage de la direction départementale des affaires foncières du cadastre et de la topographie du Pool N° 448 et 449 de juin 2012. Contact : 06 889 35 35 / 06 923 16 16

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOLLEYBALL

Le Congo accueille la deuxième phase qualificative

L'avant-dernière étape des éliminatoires de la compétition mondiale se disputera au Centre sportif de Makélékélé à Brazzaville, du 6 au 10 novembre.



Les volleyeurs en préparation. crédit photo Adiac

Les seniors hommes du Cameroun, du Gabon et du Tchad sont attendus dans la ville capitale du Congo. Alors que les seniors dames des mêmes pays, à l'exception du Gabon qui ne s'est pas qualifié dans cette catégorie, seront sur l'autre rive du fleuve puisque Kinshasa abritera la compétition dans la version féminine du 1er au 5 novembre. La deuxième phase des éliminatoires du championnat du monde ne se disputera donc plus en Algérie pour les hommes et en Égypte pour les dames comme prévu. Dans le but de se qualifier pour la troisième phase, les deux versions des Diables rouges ont amorcé leur préparation il y a près d'une semaine. Les seniors hommes ont bouclé le travail de préparation physique. Actuellement, le staff technique met l'accent sur les aspects tactiques. « Nous sommes en train de peaufiner l'organisation défensive et offensive pour les deux semaines qui nous restent », a expliqué l'entraîneur principal de l'équipe nationale seniors hommes, Charlemagne Vingha. Il a, par ail-

leurs, indiqué que l'effectif de l'équipe est renforcé par des joueurs venus de l'étranger. Les seniors hommes sont déterminés à faire mieux qu'au premier tour qualificatif. À cette étape ils avaient enregistré deux victoires (face au Tchad 3 sets à 1, face au Gabon 3 sets à 0) contre une défaite devant le Cameroun 3 sets à 0. Chez les dames, la préparation semble être plus musclée avec deux séances d'entraînement par jour contre une seule pour les hommes. L'entraîneur adjoint, Louis Marie Mizingou, a souligné que l'objectif était de faire de bons résultats surtout contre la RD Congo qui est devenue la bête noire des Diables rouges dans cette discipline. « Les volleyeuses de l'autre rive du fleuve nous dament le pion depuis un certain temps. Mais cette fois-ci, nous irons pour renverser la vapeur », a-t-il déclaré. Lors du premier tour des éliminatoires, en effet, les Congolaises se sont inclinées devant la RD Congo avant de perdre à nouveau face au Ca-

meroun. Les seniors s'étaient consolées de leur victoire devant le Gabon 3 sets à 0.

Programmes des rencontres

Le match d'ouverture de cette deuxième phase des éliminatoires opposera le Cameroun au Gabon dans la matinée du 7 novembre au Centre sportif de Makélékélé. L'après-midi, le tour viendra aux Diables rouges qui, à domicile, vont se mesurer aux Tchadiens. Le 8 novembre, le Cameroun livrera son deuxième match contre le Tchad alors que le Congo en découvrira avec le Gabon dans la deuxième rencontre de cette journée. Le lendemain, le Tchad sera aux prises face au Gabon avant que le Congo ne reçoive le Cameroun. À l'issue de cette deuxième phase qui pointe à l'horizon, trois équipes de la version masculine seront qualifiées pour la troisième phase contre deux équipes chez les dames. La Coupe du monde pour laquelle ces équipes entreront dans la deuxième phase qualificative, se disputera en Italie en 2014.

Rominique Nerplat Makaya

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Cara se contente d'un nul face à Patronage

Les Aiglons ont évité de justesse une troisième défaite d'affilée lorsqu'ils affrontaient, le 20 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne en match en retard de la 21^e journée.

Les deux équipes se sont neutralisées sur un score nul et logique d'un but partout, laissant Patronage Sainte-Anne qui avait bien entamé la rencontre sur des regrets. Les Bleu-et-Blanc ouvraient le score à la 9^e minute sur une puissante frappe de Sylver Ngavoula. Mais l'entrée de Merveille Ndoki dans le dernier quart d'heure leur a été fatale. Puisque ce dernier a délivré son équipe à la 78^e minute. Cara aurait pu alourdir le score si l'une de ses tentatives n'avait pas échoué sur la barre transversale. Patronage Sainte-Anne a également connu la même punition avant la mi-temps, notamment sur le coup franc de Sylver Ngavoula. Cara garde la quatrième place avec 50 points. Après les matchs remis de la 21^e journée, le championnat congolais a entamé cet après-midi sa 30^e journée. L'AC Léopards reçoit demain à Dolisie, Munisport.



L'une des actions dangereuses menées par un joueur de Cara. (Photo DR)

Diabls noirs affronte au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo après la rencontre Saint-Michel de

Ouenzé-ASP. Cara, son futur adversaire ce dimanche de la 31^e journée, se déplace à Pointe-Noire pour affronter

le 24 octobre, l'AS Cheminots après le match FC Bilombé-Étoile du Congo. À Brazzaville, le Tongo FC en décou-

dra avec Nico-Nicoyé avant Patronage Sainte-Anne-La Mancha.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le divorce est consommé entre l'Étoile du Congo et Lylian Ndengué

La section football de l'Étoile du Congo croyait avoir trouvé la formule avec Lylian Ndengué. Pourtant, après seulement cinq mois d'exercice, Dominique Dinga et Sylvain Raphaël Eba, respectivement président et vice-président du Collectif des anciens présidents généraux et comité des sages de cette équipe ont co-signé l'acte mettant fin à ses fonctions de manager.

« La présidence du collectif des présidents à vie, présidents généraux et comité des sages décide de mettre fin aux fonctions de Lylian Ndengué en qualité de président de la section football de l'Association sportive multidisciplinaire Étoile du Congo », ont-ils notifié dans la décision 75 publiée le 21 octobre à Brazzaville sans vraiment notifié le motif. Comme quoi, les années passent et se ressemblent pour l'équipe la plus titrée du Congo qui peine à trouver un dirigeant capable de redynamiser toutes ses sections ou lui redorer son blason.

Lylian Ndengué avait été intronisé président de la section football des Vert-et-Or le 24 mai dernier. En succédant à William Bouaka qui n'avait géré qu'une moitié de la saison 2011-2012 à la tête de la section football des Vert-et-Jaune, Lylian Ndengué avait pour ambition de redorer le blason du club le plus titré du Congo, privé des trophées depuis six saisons. Il avait promis d'intégrer le semi-professionnalisme au sein de cette équipe et de recruter de nouveaux joueurs. Mais sa touche à la tête de la section football n'a pas été visible. Les Stelliens occupent actuellement la huitième place au classement à cinq journées du championnat national avec pour meilleure performance, cette saison, demi-finaliste de la Coupe du Congo.

Pour faire face à l'urgence, les anciens présidents ont renouvelé leur confiance à Hamady Baba qui « dispose des pleins pouvoirs pour mettre en place le nouveau bureau de la section football de l'As-

sociation sportive multidisciplinaire Étoile du Congo », confirment les anciens présidents dans la décision 76 publiée le même jour. Hamady Baba, qui assumait en effet, les fonctions de président général jusqu'à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire électorale du 30 octobre 2011, a été désavoué par les supporters de l'Étoile du Congo qui réclamaient le changement. Après sa démission séance tenante, l'équipe est restée sans président général. Notons qu'Hamady Baba avait accepté de reprendre l'Étoile du Congo après la saison 2010 soit deux ans après la démission de René Serge Blanchard Oba (novembre 2008).

Depuis la démission de Blanchard Oba et de Grébert Ngapika, plusieurs dirigeants se sont succédé à la tête de la section football notamment Benito Amouzoud, Jean Guy Blaise Mayolas, Jean Didier Elongo, José Cyr Ebina, William Bouaka et Lylian Ndengué.

James Golden Eloué

BASKET-BALL

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, Pro A, 3^e journée

Emmené par un très bon Nobel Boungou Colo, Limoges bat Roanne 73-59. Meilleur score du match avec 16 points (7/10 aux tirs et 2/2 aux lancers francs), le Congolais est également le meilleur joueur du match (+17 d'évaluation) et compile 5 rebonds, dont 3 défensifs, 1 contre favorable pour 1 défavorable, 2 passes décisives, 2 interceptions, 5 pertes de balle, 2 fautes commises pour 4 subies en 36 minutes. Dans la lignée de son début de saison, il permet à Limoges d'être dans le peloton de tête (5^e).

À l'inverse, le Paris-Levallois de Giovan Oniangue ne s'en sort pas et subit sa troisième défaite de la saison face à Nanterre (85-94). Le Brazzavillois s'est pourtant démené avec 15 points (4/10 aux tirs, 1/5 aux tirs primés, 4/5 aux lancers francs), 5 rebonds, 1 passe décisive, 1 interception, 1 faute commise pour 5 subies en 29 minutes. Un match noté +16. L'International français d'origine congolaise, Steed Tchicamboud, a participé à la victoire de Chalon-sur-Saône face au Mans (89-77). Le

Franco-Congolais a joué 26 minutes pour 2 points, 1 rebond défensif, 7 passes décisives, 2 interceptions, 4 pertes de balle, 3 fautes commises et +2 d'évaluation. Un match altruiste du meneur de jeu.

France, Pro B, 7^e journée

Boulogne-sur-Mer s'impose à Fos-sur-Mer (93-83). Aligné dans le cinq de départ, Loïc Akono a joué 27 minutes, pour 9 points (2/5 aux tirs, 1/3 aux tirs primés et 2/2 aux lancers francs), 2 rebonds, 3 contres défavorables, 5 passes décisives, 1 interception, 3 pertes de balle, 3 fautes commises pour 2 subies et +9 d'évaluation. Une performance inégale, donc, en raison des pertes de balles. Co-meilleur passeur du match.

Espagne, 2^e journée, 1^{re} division

Deuxième victoire en autant de matchs pour Max Kouguere et la Bruixa d'Or, qui l'emportent 88-71 à Rio Natura. Très remarqué après un dunk spectaculaire lors du premier quart temps, Kouguere compile finalement 8 points (1/4 aux tirs, 2/4 aux tirs primés), 3 rebonds, (dont 2 offensifs), 1 passe décisive mais seulement +6 d'évaluation en 16 minutes.

Camille Delourme